

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Pour toute inscription merci de fournir les documents suivants :

- Un certificat médical de moins d'un an
- Attestation d'assurance extra-scolaire en cours de validité
- Attestation CAF ou avis d'imposition
- Justificatif employeur pour le ramassage

Les inscriptions ne seront validées que lorsque le dossier sera complet (règlement compris).

Service des Sports Renseignements au

05.58.09.44.44

ou par mail :

secretariat.sports@mimizan.com

Inscriptions à partir du
04 jusqu'au 13 septembre 2019 en mairie
ou sur le portail famille :

<https://mimizan.portail-familles.net>

Nombre limité de places !



Une séance festive en famille est prévue la
semaine du 15 au 18 juin 2020.

Ecole Municipale des Sports 2019-2020



PROGRAMME

L'École Municipale des Sports (EMS) est une structure municipale gérée par le service des sports.

Elle a pour objectif de proposer un enseignement pluridisciplinaire d'activités physiques à des enfants de 4 à 11 ans.

Cette école fonctionne pendant le temps périscolaire afin de favoriser l'éveil de la pratique sportive et est déclarée à Jeunesse et Sports.

Son rôle est :

- D'assurer le relais entre le sport scolaire et les clubs sportifs
- De compléter l'éducation physique de l'école
- De faire découvrir à l'enfant la diversité des activités physiques et sportives de la commune
- De rendre accessible à tous un grand nombre de disciplines.

Les activités seront encadrées par 2 éducateurs sportifs territoriaux.

Au travers des cycles, l'enfant pourra pratiquer, dans une ambiance conviviale les sports fondamentaux développant l'adresse la souplesse, l'autonomie...

Inscription prioritaire aux mimizannais . Possibilité de ramassage dans les écoles mimizannaises uniquement pour les enfants dont les parents travaillent (sur justificatif)

Moyenne et grande section

Tous les mercredis de 15h30 à 16h30

Découverte des activités physiques et sportives : motricité, grimpe, jeux collectifs, jeux d'adresse, orientation, jeux d'athlétisme et d'opposition, golf, vélo, boxe...

18 septembre 2019 au 24 juin 2020

Pour les CP/CE1

Tous les jeudis de 17h00 à 18h30

Tir à l'arc et Escalade

19 septembre au 17 octobre 2019

Sports collectifs et sports de raquettes

7 novembre 2019 au 30 janvier 2020

Athlétisme

06 février au 19 mars 2020

Jeux d'opposition en extérieur

26 mars au 16 avril 2020

Golf et Escalade

7 mai au 25 juin 2020

Pour les CE2 / CM1/CM2

Tous les lundis de 17h00 à 18h30

Sports athlétiques

24 septembre au 14 octobre 2019

Basket Ball

04 novembre au 16 décembre 2019

Jeux de balles et raquettes

06 janvier au 17 février 2020

Golf et sports extérieurs

09 mars au 13 avril 2020

Sports à la carte

04 mai au 22 juin 2020

TARIFS

L'adhésion correspond à la période de septembre 2019 à juin 2020.
Il est proposé d'appliquer un tarif en fonction du quotient familial ainsi qu'un tarif dégressif pour les frères et sœurs.

Lettre	Quotient Familial	1 enfant	Frère/Sœur
Lettre A	CAF 0<QF<449	15.50 €	13.50 €
Lettre AB	MSA 0<QF<750	17.00 €	15.00 €
Lettre B	CAF 449,01<QF<723	18.50 €	16.50 €
Lettre C	CAF 723,01<QF<137 2 MSA 750,01<QF<137 2	22.00 €	20.00€
Lettre D	QF>1372,01	25.00 €	23.00 €
Lettre E	Non Landais Prestataire	28.00€	26.00 €
Lettre F	Famille ne fournissant pas de documents administratifs	31.00 €	29.00€